



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal tenue jeudi le 13 février 2020, à 19 heures à l'édifice municipal, à laquelle séance étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Donald Perron, maire :

Le maire : Monsieur Donald Perron

Les conseillers (ère) : Monsieur Serge Dion
Monsieur Réal Émond
Madame Julie Brisson
Madame Marie-Claude Boudreault
Monsieur Réjean Tremblay

Absent : Monsieur Jean-Paul Giroux

Assiste également à cette séance : Chantale Otis, directrice générale et secrétaire-trésorière

OUVERTURE DE LA SÉANCE

À 19 :01 heures, M. le Maire déclare le quorum et l'ouverture de la séance ordinaire.

L'ORDRE DU JOUR

- 1.0 Ouverture de l'assemblée.
- 2.0 Adoption de l'ordre du jour.
- 3.0 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2020.
- 4.0 Gestion financière et administrative
 - 4.1 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du mois de janvier 2020
 - 4.2 Dépôt et autorisation de paiement des comptes du projet de réfection de la rue Principale décembre 2019 et janvier 2020
 - 4.3 Adoption du règlement 19-07 ayant pour objet de déterminer les taux de taxes et des services pour l'année 2020 et abrogeant et remplaçant le règlement numéro 2018-03
 - 4.4 Présentation d'un projet de règlement no 20-01 relatif au traitement des élus municipaux
 - 4.5 Paiements préautorisés pour l'année 2020
 - 4.6 Nomination d'un administrateur/ O.M.H. Sainte-Anne-de-Portneuf et Longue-Rive
 - 4.7 Modification assurances/ Tableau des emplacements
 - 4.8 Demande d'aide financière/ Programme Emplois d'été Canada (EEC) 2020
 - 4.9 Dossier CPTAQ/ Bleuetière Nord-Côtière Inc.
 - 4.10 Proclamation officielle-Mars, mois national de l'épilepsie
- 5.0 Service des incendies et Sécurité publique
- 6.0 Loisirs et cultures
 - 6.1 Demande de Festi-Livre Desjardins
 - 6.2 Demande d'appui/ Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de la Malbaie Inc
 - 6.3 Annulation résolution 19-09-3559
- 7.0 Aménagement, développement et urbanisme
 - 7.1 Avis de motion d'un règlement numéro 20-02 modifiant le règlement de zonage 1998-08 et ses amendements aux fins de régir et de définir les commerces de restauration en limitant l'établissement de cantines mobiles dans certaines zones et à certaines conditions



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

- 7.2 Demande de modification du règlement HCN-1014 relatif au colportage et au commerce itinérant
- 7.3 Projet de loi no 48 sur la Fiscalité agricole

- 8.0 Aqueduc, égouts, voirie, assainissement des eaux usées
 - 8.1 Mise aux normes des sites de prélèvement-puits d'alimentation en eau souterraine / Mandat Englobe
- 9.0 Avancement du projet d'assainissement des eaux usées
- 10.0 Correspondances
- 11.0 Affaires nouvelles
 - 11.1 Demande de local de la maison des Jeunes de Longue-Rive
 - 11.2 Autorisation de paiement-Entente intermunicipal en Incendie
 - 11.3 Lettre du 12 février 2020 de la Ministre des Affaires municipale et de l'Habitation et du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur
 - 11.4 Fédération québécoise des municipalités- Projet de loi 40
 - 11.5 Offre d'achats Camion Sierra 2012
- 12.0 Période de questions
- 13.0 Levée de l'assemblée

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance de l'ordre du jour, préalablement à la séance et renoncent à sa lecture :

**RÉSOLUTION
20-02-3640**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance, tel que déposé, en laissant les affaires nouvelles ouvertes.

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 9 JANVIER 2020

CONSIDÉRANT la tenue d'une séance ordinaire du 9 janvier 2020 ;

CONSIDÉRANT QUE tous les élus déclarent avoir lu le procès-verbal préalablement à la présente séance ;

**RÉSOLUTION
20-02-3641**

**IL EST PAR CONSÉQUENT,
PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal adopte le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 janvier 2020.

DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU MOIS DE JANVIER 2020

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du mois préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération la liste des comptes à payer pour le 31 janvier 2020;



**RÉSOLUTION
20-02-3642**

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 150 116.11\$ incluant les salaires, les dépenses incompressibles plus une annexe au montant de 9 930.59\$ au 31 janvier 2020 et autorise le paiement des comptes dus;

QUE la Directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

LISTE DES COMPTES INCOMPRESSIBLES JANVIER 2020

2427	Ministre du Revenu du Québec	10 347.22\$
2428	Receveur général	4 532.48\$
2429	Hydro-Québec (chemin du Lac des Cèdres)	904.95\$
2430	Hydro-Québec (40 chemin du Lac des Cèdres)	2 620.14\$
2431	Hydro-Québec (Municipalité)	1 122.66\$
2432	Vidéotron (Loisirs)	108.43\$
2433	Visa Desjardins (vin et fromage)	2 832.94\$
2434	Hydro-Québec (Municipalité)	690.30\$
2435	Hydro-Québec	0\$
2436	Hydro-Québec	0\$
2437	Hydro-Québec	0\$
2438	Hydro-Québec	0\$
2439	Télus Québec (cellulaire novembre)	370.52\$
2440	Bell Canada (ligne Watt)	13.74\$
2441	Bell Canada (cellulaire)	192.67\$
2442	Bell Canada (857 route 138)	88.29\$
2443	Hydro-Québec (856 route 138)	178.08\$
2444	Hydro-Québec (530 route 138)	922.33\$
2445	Hydro-Québec (211 rue Giroux)	259.14\$
2446	Hydro-Québec (3 rue de l'Église)	1 410.95\$
2447	Hydro-Québec (331 rue Principale)	209.22\$
2448	Hydro-Québec (55 B rue Côté)	302.21\$
2449	Hydro-Québec (10 rue Gagnon)	1 448.38\$
2450	Pétrolière Impériale (essence)	7.20\$
2451	Télus Québec (cellulaire décembre)	174.06\$
2452	Vidéotron (ligne téléphonique)	371.77\$
17036	Société canadienne des Postes (budget 2020)	110.31\$
17037	Société canadienne des Postes (timbres)	827.82\$
17038	Chantale Otis (REER direction générale)	962.20\$
17039	Gina Tremblay (dépôt garantie salle d'exercice)	20.00\$
17040	Avantis Agrivoix (décapant, vadrouille)	80.78\$
17041	Construction Rémi Tremblay (réparation toiture relais touristique et réparation ancien garage Kruger)	6 565.08\$
17042	Imprimerie Charlevoix (dossiers couvertures, chemises suspendus)	173.04\$
17043	Mines Seleine (sel pour déneigement)	12 161.19\$
17044	Pièces d'auto B.Guy (savon)	16.43\$
17045	France Brassard (REER)	1 234.22\$
17046	Brigitte Lavoie (REER)	806.78\$
17047	Caroline Hovington (REER)	231.40\$
17048	Annulé	
17049	Gilles Lavoie (semaine du 6 au 9 janvier 2020)	738.51\$
17050	Chevalier de Colomb (aide financière)	150.00\$
17051	Fondation du centre de santé (aide financière)	150.00\$
17052	Excel Gestion Privée (REER Yves Lizotte)	1 835.00\$
17053	Angèle Fortin (achat de chips pour les loisirs)	127.99\$
17054	Suzie Tremblay (dépôt garantie salle d'exercice)	20.00\$
17055	Yves Lizotte (botte de travail)	200.00\$
17056	Yves Lizotte (remboursement repas formation)	17.00\$
17057	Yves Laurencelle (remboursement frais déplacement urbanisme)	52.20\$
	Dépôt jeudi le 9 janvier (paies)	7 518.15\$
	Dépôt jeudi le 16 janvier (paies)	8 070.88\$



N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

	Dépôt jeudi le 23 janvier (paies)	6 994.19\$
	Dépôt jeudi le 30 janvier (paies)	10 295.19\$
	TOTAL	88 466 04\$

CHÈQUE JANVIER 2020

17067	ADGMRCQ (formation F. Brassard)	402.41\$
17068	ADMQ (renouvellements annuels)	1 820.42\$
17069	Agat Laboratoire (herbicides eau)	689.85\$
17070	Atelier Brisson Gagné (courroie, pièces tracteurs)	1 142.69\$
17071	Automation d'amours (réparation)	344.06\$
17072	Tremblay Bois Mignault (honoraires professionnels)	7 587.22\$
17073	Caureq (réparation incendie annuelle)	440.10\$
17074	CRSBP (contribution municipale pour 2020)	4 569.48\$
17075	CHME-FM (vœux des fêtes)	114.98\$
17076	Avantis Coopérative (équerre)	13.66\$
17077	Commission scolaire de l'Estuaire (entente, fonds immobilisation)	4 207.38\$
17078	Construction Gérard Murray (pose de tôle, revêtement métallique : garage Kruger)	17 130.13\$
17079	Magasin Coop des 5 Rivières (lait)	5.54\$
17080	Les Éditions Juridiques FD (renouvellement service mise à jour, lois municipales)	690.91\$
17081	Englobe (honoraires professionnels)	4 167.84\$
17082	Entreprises Carl Brassard (prises aux fermières, solidifier une prise, installation d'une plaque aux loisirs)	2 673.82\$
17083	Eurofins Environex (contrôle bactériologique)	448.41\$
17084	Équipement GMM (photocopieur, cassette, poudre)	861.31\$
17085	Fabrique St-Paul (remboursement chauffage)	1 000.00\$
17086	Garage Jeannine Boulianne (rivet, clignotant, lumière, graisse)	201.62\$
17087	Imagexpert (mise à jour du site web)	1 552.16\$
17088	Imprimerie de Charlevoix (couverture cartons, encres, chemises, attaches, sous-chaises, boîtes de classement)	992.65\$
17089	Quincaillerie J.M Rioux (tube, bande, bornes)	29.36\$
17090	Journal HCN (vœux de l'an)	149.47\$
17091	Louis-Philippe Lepage (peinture)	33.77\$
17092	Maheu & Maheu (gestion parasitaire)	355.67\$
17093	Mécanique DAI (soudure, fer pour camion à palette)	162.04\$
17094	Option aménagement (honoraires professionnels)	9 198.00\$
17095	Papeterie du Fleuve (agrafeuse, reliure)	87.12\$
17096	Pétrole Paul Larouche (diésel)	3 616.72\$
17097	PG Solutions Inc. (comptes de taxes et enveloppes)	295.15\$
17098	Pièces d'auto B.Guy (lampe, nettoyant, lubrifiant)	119.06\$
17099	Purolator (frais de transports)	104.36\$
17100	Garage Roger Foster (inspection SAAQ, réparation, pièces, filtre)	3 103.82\$
17101	Sécuor (système d'alarme)	119.52\$
17102	Service Pause Café (café pour loisirs)	82.85
17103	Service Info-Comm (sauvegarde en ligne, contrat banque d'heures, licence, logiciel)	572.68\$
17104	Soudure usinage R.Émond (rode filtrée, réparation sableur)	1 784.42\$
17105	Ténaquip (vadrouille, pile)	91.19\$
17106	Tourisme Côte-Nord (salon du VR Québec, publicité)	1 149.75\$
17107	Trim-Line design (lettrage pour camion inspecteur)	229.95\$
17108	Vézina Party (assiette, accessoires vin et fromage)	206.59\$
	Produits sanitaire Lépine (crédit)	(-728.23\$)
	LP Tanguay (crédit)	(239.24\$)
	TOTAUX	71 580.66\$

DÉPÔT ET AUTORISATION DE PAIEMENT DES COMPTES DU PROJET DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil municipal ont individuellement pris connaissance des comptes du projet de réfection de la rue Principale préalablement à la séance;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal prend en considération les comptes à payer pour ledit projet;



**RÉSOLUTION
20-02-3643**

N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal approuve la liste des comptes à payer totalisant la somme de 1 570 146.29 \$ pour la rue Principale et 17 883.37\$ pour la route de contournement;

QUE le paiement des factures dont l'échéance de 75 jours est atteinte, soit autorisé le tout conformément aux devis d'appel d'offres et aux contrats en vigueur;

QUE la directrice générale et le maire soient autorisés à signer tous les documents afférents.

**ROUTE DE CONTOURNEMENT
JANVIER 2020**

FACTURE	NOM	TOTAL
60627141	BPR INFRASTRUCTURE Inc.(compensation faunique)	17 764.73\$
116925	Tremblay, Bois, Mignault, Lemay (Excavation de Chicoutimi)	118.64\$
	TOTAL	17 883.37\$

**PROJET RUE PRINCIPALE ET ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES
JANVIER 2020**

FACTURE	NOM	TOTAL
Décompte #7	Inter-Cité Construction	1 547 547.77\$
116924	Tremblay, Bois, Mignault, Lemay (entente MAMH)	1378.27\$
116927	Tremblay, Bois, Mignault, Lemay (Protocoles d'aides financières)	1233.12\$
116926	Tremblay, Bois, Mignault, Lemay (avis d'intention Intercité)	2 103.76\$
	TOTAL	1 552 262.92\$

**ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 19-07 AYANT POUR
OBJET DE DÉTERMINER LES TAUX DE TAXES ET DES
SERVICES POUR L'ANNÉE 2020 ET ABROGEANT ET
REPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-03**

CONSIDÉRANT que le 19 décembre 2019, lors de la tenue d'une séance extraordinaire, le conseil municipal a procédé à l'adoption du budget pour l'année 2020;

CONSIDÉRANT que la Municipalité doit pourvoir, au cours de l'exercice financier 2020, à la totalité des dépenses prévues au budget ;

CONSIDÉRANT qu'un avis de présentation du présent règlement a été donné à la séance ordinaire du 14 novembre 2019 par la conseillère municipale, madame Marie-Claude Boudreault ;



**RÉSOLUTION
20-02-3644**

**RÉSOLUTION
20-02-3645**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive
CONSIDÉRANT que le Conseil a reçu copie du règlement selon les délais prescrits et demande la dispense de la lecture ;

**PAR CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Boudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil adopte le règlement numéro 19-07 ayant pour objet de déterminer les taux de taxes et des services pour l'année 2020 et abrogeant et remplaçant le règlement numéro 2018-03.

**Présentation du projet de règlement numéro 20-01 relatif
au traitement des élus et abrogeant le règlement no 13-02**

PAIEMENT PRÉ-AUTORISÉS POUR L'ANNÉE 2020

CONSIDÉRANT QUE les prévisions budgétaires pour l'année 2020 ont été adoptées à la séance extraordinaire du 19 décembre 2019 ;

CONSIDÉRANT QUE certains comptes doivent être payés sur réception et que d'autres peuvent porter intérêts avant la tenue d'une réunion du Conseil ;

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Boudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise la dépense et le paiement sur réception ou à la date d'échéance des comptes suivants ainsi que toutes sommes dues par la municipalité à une autorité gouvernementale en vertu des dispositions législatives ou réglementaires :

- Électricité
- Huile à chauffage
- Salaires et compensations du personnel, rémunération des élus
- Cotisations de l'employeur incluant la CNESST, REER
- Les dépenses liées au service de la dette (remboursement du capital et des intérêts)
- Frais bancaires
- Téléphone et télécommunications
- Frais de poste et de transport
- Chlore et analyses d'eau potable
- Quotes-Parts MRC et Service incendie
- Frais de déplacements
- Les frais liés aux services de la Sûreté du Québec
- Le paiement d'emprunts déjà contractés par la municipalité

NOMINATION D'UN ADMINISTRATEUR, O.M.H. SAINTE-ANNE-DE-PORTENEUF ET LONGUE-RIVE

CONSIDÉRANT QUE le mandat de monsieur Réal Émond comme représentant de la municipalité et administrateur au sein de O.M.H. Sainte-Anne-de-Portneuf et Longue-Rive est venu à échéance le 12 décembre 2019 ;



N° de résolution
RÉSOLUTION
20-02-3646

RÉSOLUTION
20-02-3647

RÉSOLUTION
20-02-3648

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive
CONSIDÉRANT QUE le mandat de monsieur Réal Émond comme représentant de la municipalité et administrateur au sein de O.M.H. Sainte-Anne-de-Portneuf et Longue-Rive est venu à échéance le 12 décembre 2019 ;

EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil nomme monsieur Réal Émond à titre d'administrateur et de représentant de la Municipalité de Longue-Rive pour un mandat de trois ans, débutant en date de la présente et se terminant le 12 février 2023.

MODIFICATION CONTRAT D'ASSURANCES / TABLEAU DES EMPLACEMENTS

CONSIDÉRANT QUE la tour de communication desservant le service incendie a été relocalisé suite à son bris au cours de l'année 2019 et ce, près de la station de pompage P-1 et P-2 sur le chemin du Lac des Cèdres;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment de communication (situation no. 18) qui incluait l'ancienne tour de communication au 211-1 rue Giroux n'est plus utilisé ;

EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise le retrait de la situation 18, (tour de communication et bâtiment) inclut au tableau des emplacements relativement au contrat d'assurances générales de la Municipalité avec la Mutuelle des Municipalités du Québec en conservant uniquement la responsabilité civile pour cet emplacement, attendu que la nouvelle tour de communication situé au 25 du chemin du Lac des Cèdres et près de la station de pompage P-1 et P-2 à déjà été transmise aux assureurs pour une couverture complète.

DEMANDE D'AIDE FINANCIERE / PROGRAMME EMPLOIS D'ETE CANADA (EEC) 2020

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE le Conseil autorise la directrice générale à présenter une demande de subvention pour 3 étudiants dans le cadre du Programme Canada Carrière Été 2020.

DOSSIER CPTAQ/ BLEUETIÈRE NORD-CÔTIÈRE INC.

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Bleuetière Nord-Côtière Inc. présente une demande auprès de la Commission de la protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) afin d'être inclus en zone agricole afin de pouvoir bénéficier auprès du MAPAQ du



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
20-02-3649**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive
remboursement des taxes municipales et scolaires et de pouvoir
bénéficiaire de subvention du MAPAQ, le projet étant situé sur le lot
5 565 686 (anciennement connus comme étant les lots du rang 6,
partie lots 51 à 57 et rang 7, parties lots 51 à 57);

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a tenu compte des critères de
décisions prévus à l'article 62 de la loi sur la protection du territoire
agricole, à l'égard du lot, du milieu et des activités agricoles, des
espaces alternatifs, etc.

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil appuie la demande de l'entreprise Bleuetière Nord-
Côtère Inc, relativement à sa demande d'autorisation auprès de la
CPTAQ visant à être incluse en zone agricole sur le lot 5 565 686
(anciennement connus comme étant les lots du rang 6, partie lots
51 à 57 et rang 7, parties lots 51 à 57) dans la municipalité de
Longue-Rive.

**PROCLAMATION OFFICIELLE – MARS, MOIS NATIONAL DE
L'ÉPILEPSIE**

**MARS 2020- MOIS NATIONAL DE LA
SENSIBILISATION À L'ÉPILEPSIE**

ATTENDU QUE le mois national de la sensibilisation à l'Épilepsie se
tient en mars partout au Canada;

ATTENDU QUE l'Association Épilepsie Côte-Nord parraine les
activités de sensibilisation à l'épilepsie pour le territoire de la Côte-
Nord;

PAR CONSÉQUENT, moi, Donald Perron, maire de Longue-Rive,
proclame par la présente le mois de **mars 2020** « **Mois national
de la sensibilisation à l'épilepsie** » dans la municipalité de
Longue-Rive et j'invite toutes les citoyennes et tous les citoyens
démystifier cette maladie.


Donald Perron, Maire

DEMANDE FESTILIVRE DE BERGERONNES

**RÉSOLUTION
20-02-3650**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise une aide financière au montant de 100\$ à
l'organisation du Festilivre de Bergeronnes qui se tiendra en avril
prochain.



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
20-02-3651**

**RÉSOLUTION
20-02-3652**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

**DEMANDE D'APPUI / FONDATION DU CENTRE
HOSPITALIER ST-JOSEPH DE LA MALBAIE Inc.**

CONSIDÉRANT QUE la Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie désire contribuer à la modernisation de l'Hôpital de la Malbaie en contribuant financièrement à l'acquisition d'un appareil d'imagerie à résonance magnétique (IRM) ;

CONSIDÉRANT QUE cet appareil permettrait :

- D'être attractif pour le recrutement des médecins et du personnel soignant ;
- D'être attractif pour le recrutement d'un radiologiste qui pourrait s'implanter dans Charlevoix ;
- De bonifier les services offerts dans les autres spécialités comme l'oncologie, l'orthopédie, etc.

**EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil appuie la Fondation du Centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie dans leur démarche visant à acquérir un appareil d'imagerie à résonance magnétique.

ANNULATION RÉSOLUTION 19-09-3559

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil annule la résolution numéro 19-09-3559 qui établissait un coût de location pour l'utilisation de la salle de quilles par le comité lors de la tenue de leurs tournois, attendu que les revenus du restaurant et de l'utilisation régulière demeurent entièrement à la municipalité.

AVIS DE MOTION

**AVIS DE MOTION D'UN RÈGLEMENT NUMERO 20-02
MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 1998-08 ET SES
AMENDEMENTS AUX FINS DE RÉGIR ET DE DÉFINIR LES
COMMERCES DE RESTAURATION EN LIMITANT
L'ÉTABLISSEMENT DE CANTINES MOBILES DANS
CERTAINES ZONES ET À CERTAINES CONDITIONS**

Je, soussignée, Réal Émond, conseiller, donne avis par les présentes qu'il sera soumis lors d'une prochaine séance du conseil un règlement ayant pour objet de modifier le règlement no 1998-08 et ses amendements aux fins afin de régir et de définir les




N° de résolution
ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive
commerces de restauration en limitant l'établissement de cantines
mobiles dans certaines zones et à certaines conditions.

Je dépose un projet dudit règlement.

DONNÉ À LONGUE-RIVE
CE 13 FÉVRIER 2020



Réal Émond, conseiller

PROJET DE LOI NO 48 FISCALITÉ AGRICOLE

CONSIDÉRANT le dépôt à l'Assemblée nationale, le 5 novembre 2019, du projet de loi no 48, Loi visant principalement à contrôler le coût de la taxe foncière agricole et à simplifier l'accès au crédit de taxes foncières agricoles ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi aurait pour effet de plafonner l'évaluation foncière agricole ;

CONSIDÉRANT QUE le projet aurait un impact direct important sur les finances des municipalités ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi représenterait une atteinte à l'autonomie municipale ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi induirait une iniquité entre les contribuables municipaux ;

CONSIDÉRANT QUE pour récupérer les revenus fiscaux perdus, les municipalités devraient taxer davantage les autres classes de contribuables ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi favorisera les intégrateurs et donc le modèle d'agriculture industrielle ;

CONSIDÉRANT QUE le projet de loi pourrait, à terme, contribuer à la dévitalisation des communautés agricoles et donc affecter l'occupation du territoire au Québec ;

CONSIDÉRANT QUE ce projet de loi ne favorisera pas le développement des activités agricoles, un des fondements de la vitalité économique des régions du Québec ;

CONSIDÉRANT QUE le gouvernement du Québec devrait adopter des politiques favorisant l'occupation du territoire plutôt que des réformes mal avisées qui affecteront le développement des régions ;

RÉSOLUTION
20-02-3653

EN CONSÉQUENT,
IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

QUE la Municipalité de Longue-Rive :



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
20-02-3654**

**RÉSOLUTION
20-02-3655**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

- Exprime son désaccord avec le projet de loi no 48 dans sa forme actuelle ;
- Demande au gouvernement d'entendre le message des municipalités du Québec et de s'engager plutôt dans une démarche commune avec les municipalités pour trouver une solution durable au problème de la fiscalité agricole ;
- De transmettre copie de la présente résolution aux membres de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles de l'Assemblée nationale ; au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, M. André Lamontagne, à la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation, Mme Andrée Laforest, au ministre régional, M. Jonathan Julien, aux députés M. Martin Ouellet et Mme Loraine Richard, ainsi qu'à la Fédération québécoises des municipalités.

**DEMANDE DE MODIFICATION DU RÈGLEMENT HCN-1014
RELATIF AU COLPORTAGE ET AU COMMERCE ITINÉRANT**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Claude Boudreault
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil demande à la MRC et aux municipalités de la Haute-Côte-Nord d'entreprendre la modification du règlement HCN-1014 et/ ou HCN -1004 relatif au colportage et au commerce itinérant afin de modifier les zones où le commerce itinérant est interdit sur le territoire de la municipalité de Longue-Rive.

**MISE AUX NORMES DES SITES DE PRELEVEMENT-PUITS
D'ALIMENTATION EN EAU SOUTERRAINE / MANDAT
ENGLOBE**

CONSIDÉRANT QUE le conseil a mandaté en 2018, la firme Englobe afin de réaliser la mise aux normes des sites de prélèvement – puits d'alimentation en eau souterraine le tout selon les exigences du MDDELCC, article 68 du Règlement sur le prélèvement des eaux et de leur protection (RPEP), le tout selon leur offre de services du 10 octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le secteur hydrogéologique est complexe et que d'après le guide de détermination des aires de protection des prélèvements d'eau souterraine et des indices de vulnérabilité DRASTIC du MELCC, l'enjeu de protection de l'ouvrage de captage est considéré élevé;

CONSIDÉRANT QU'il y a une présence avérée d'activités agricoles dans les aires de protection des puits;

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil modifie le mandat de 2018 octroyé à la firme Englobe afin d'évaluer les aires d'alimentation et de protection de manière plus précise à l'aide de modélisation numérique selon les deux offres de services suivantes :

- Offre modifiée du 10 octobre 2018 : 13 300\$ taxes en sus
- Offre du 4 février 2020 : 15 900\$ taxes en sus



N° de résolution
ou annotation

**RÉSOLUTION
20-02-3656**

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive
**Dépôt de la liste de la correspondance du mois de janvier
2020**

**DEMANDE DE LOCAL DE LA MAISON DES JEUNES DE
LONGUE-RIVE**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Serge Dion
ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS**

(Madame Marie-Claude Boudreault dénonce son intérêt et se retire de la
décision)

QUE le Conseil autorise la location au montant de 100\$ par mois
taxes en sus pour l'utilisation d'un local situé au 530, rue Principale ;

QUE la directrice soit autorisée à signer un bail relatif à cet effet.

**AUTORISATION DE PAIEMENT / ENTENTE
INTERMUNICIPALE INCENDIE**

**RÉSOLUTION
20-02-3657**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil autorise le paiement au montant de 26 639.82\$ pour
le premier versement de la quote-part du service incendie à la Ville
de Forestville.

**Dépôt de la lettre du 12 février 2020 de la Ministre des
Affaires municipales et de l'Habitation et du Ministre de
l'Éducation et de l'Enseignement supérieur relative à la *Loi
modifiant principalement la Loi sur l'instruction publique
relativement à l'organisation et à la gouvernance scolaires.***

OFFRE D'ACHAT CAMION GMC SIERRA 2012

**RÉSOLUTION
20-02-3658**

**IL EST PROPOSÉ PAR Madame Julie Brisson
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil rejette l'offre de M. Denis Gagnon au montant de
3 000\$ pour l'achat du camion GMC Sierra 2012, attendu que le
montant offert en deçà du montant minimum demandé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

À 19 :42, M. le Maire invite les citoyens à poser leurs questions,
conformément à l'article 150 du Code municipal.

La période de questions s'est terminée à 19 :47.



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité de Longue-Rive

LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT que l'ordre du jour de la séance est épuisé :

N° de résolution
RÉSOLUTION
20-02-3659

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Réal Émond
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

QUE le Conseil municipal déclare la séance close à 19 :47.

Nombre de citoyens présents : 8

Je, Donald Perron, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Donald Perron, Maire

Chantale Otis
Directrice générale et
Secrétaire trésorière